

Dreux, le 11 mai 2005

DIRECTION GENERALE
DES SERVICES TECHNIQUES

DOMANIALITE PUBLIQUE

☎ : 02.37.38 84 29

☎ : 02.37 38 84 65

Réf. JL/PP n°107

Affaire suivie par Philippe PROVOTS, Responsable du service Domanialité Publique

OBJET : 826^{ème} Foire de la Saint-Denis

Madame, Monsieur,,

Comme l'an passé la Ville de Dreux souhaite dans le cadre de sa traditionnelle foire de la Saint-Denis reconduire l'organisation du ***marché gastronomique*** et du ***salon artisanal d'Art***.

Cette manifestation se tiendra les ***1^{er}, 2 et 3 octobre***, sous stands, ***Place du marché couvert***.

Pour que la foire de la Saint-Denis reçoive le meilleur accueil de la part du public et qu'elle se déroule dans de bonnes conditions, les dispositions suivantes seront mises en œuvre :

- ⇒ ***Sonorisation des rues du centre ville et prestation d'un animateur commercial,***
- ⇒ ***Animations des rues pendant 3 jours,***
- ⇒ ***Publicité,***
- ⇒ ***Gardiennage des stands la nuit.***

La participation financière demandée à chaque exposant est de ***95.00 euros TTC*** par stand de ***3mx3m***. Chaque stand sera équipé d'une table, de 2 chaises et d'un coffret électrique.

Si vous souhaitez participer à la foire de la Saint-Denis, je vous demande de bien vouloir me ***retourner le bulletin d'inscription avant le 29 juillet 2005 accompagné d'un chèque du montant global de l'opération.***

Espérant vivement vous compter parmi nos exposants, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

L'Adjoint au Maire,
Vice-Président du Conseil Général d'Eure-et-Loir,

Jacques LEMARE.

